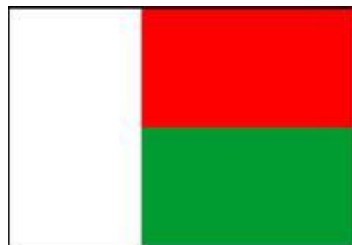




## Création d'une ferme pédagogique au service du développement agro-écologique du village de Manompana.



**Lieu de réalisation**

Pays : Madagascar,  
Région : Analanjorofo,  
Village : Manompana.

Date de réalisation : 10 Mai 2011 au  
10 octobre 2011

**ADEFA :**

Association de  
Défense de la Forêt  
d'Ambodiriana

# PLAN

I)	Origine et objectif de la mission.....	4
1.1	Objectif du projet .....	4
1.2	Historique du projet .....	5
	• Contexte socio économique local .....	5
	• Identification de la demande .....	7
	• Etude des réponses les plus adaptées à la demande.....	8
1.3	Partenaires locaux .....	9
	• Nature.....	9
	• Autres partenaires.....	9
	• Degré d'implication dans le projet, de sa conception à son suivi. ....	10
II)	Réalisation du projet .....	10
2.1	Lieu de réalisation .....	10
2.2	Interventions prévues .....	11
	• Calendrier, plan de travail sur place.....	11
2.3	Moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre .....	12
	• Résultats concrets détaillés et attendus (harmonisés avec ceux du cadre logique Cf. annexe1).....	13
2.4	Bénéficiaires .....	13
	• Nature et nombre de personnes bénéficiant directement et indirectement du projet .....	13
	• Implication des bénéficiaires dans les projets, de sa conception à son suivi. ....	14
III)	Evaluation et prolongements de l'action .....	15
3.1	Critères et moyens utilisés pour évaluer l'évolution et le bon déroulement du projet.....	15
3.2	Viabilité à terme du projet .....	15
	• Viabilité technique .....	15
	• Viabilité Financière .....	15
	• Viabilité sociale.....	15
	• Moyens mis en œuvre pour l'appropriation locale du projet.....	15
3.3	Prolongements envisagés.....	16
3.4	Action de sensibilisation en France .....	16
IV)	Budget.....	17

L'ADEFA est une association née sur l'île de la Réunion en 1996 afin de protéger la forêt d'Ambodiriana au nord-est de Madagascar, alors menacée par le feu. Détenant depuis 1999 une convention de gérance de la forêt délivrée par l'état malgache, l'ADEFA prolonge une démarche de préservation stricte par des projets impliquant les villageois dans un processus de développement humain respectueux de la nature. Le projet « Une ferme pédagogique au service du développement agro-écologique du village de Manompana » s'inscrit dans cette démarche.

L'association a convaincu les villageois de s'impliquer dans la valorisation des ressources naturelles par le développement d'un écotourisme respectueux de la nature. Aujourd'hui, parallèlement au travail botanique et de sauvegarde, elle veut développer l'agriculture et améliorer le niveau de vie dans la zone. En effet, les pratiques agricoles actuelles, en particulier l'abattis-brûlis qui consiste à brûler les zones en friche avant de planter, ne sont pas compatibles à terme avec une bonne gestion de la forêt. Cette pratique est contestable en raison du contexte de jachère courte, qui empêche la forêt de renouveler la formation d'humus. Notre projet est donc d'aider les villageois à avoir des solutions tant techniques qu'économiques, afin d'améliorer leurs pratiques et leur gestion d'exploitation.

Pour le PAM (programme alimentaire mondial) plus de 50% des ménages de la zone Est de Madagascar sont en situation de vulnérabilité alimentaire. A Manompana, on a recensé dans les mêmes proportions des situations de malnutrition et de carences parmi la population, dont l'une des causes serait le manque de diversification des aliments accessibles localement (enclavement géographique et insuffisance du pouvoir d'achat des ménages pour se procurer des produits commercialisés). Il convient par ailleurs de souligner que les habitudes alimentaires des Betsimisarakas (ethnie de la côte Est) sont conditionnées par des tabous alimentaires (les « fady »).

# I) Origine et objectif de la mission

## 1.1 Objectif du projet

L'association ADEFA a pour finalité de protéger la forêt d'Ambodiriana-Manompana par la création d'une APV (Aire Protégée Volontaire) reconnue officiellement et dont la gestion serait confiée à un Comité villageois. Pour cela l'association, consciente de l'exceptionnelle richesse de la biodiversité du site, cautionne de nombreuses études et recherches scientifiques sur la biodiversité et travaille aussi à sensibiliser les villageois à l'intérêt de cette démarche.

Les différents projets de l'association ont pour objectifs de :

- régénérer les zones anciennement défrichées et brûlées « tavy » afin d'éviter la fragmentation du massif forestier et proposer le renforcement des corridors par restauration écologique en espèces endémiques.
- faire connaître le site en organisant des voyages naturalistes, en encadrant des travaux de recherches (étudiants-chercheurs-naturalistes) sur la biodiversité (animale et végétale) et en développant l'écotourisme local.
- Favoriser des alternatives à la baisse des revenus de la population en cherchant des partenaires et des financements, en mettant à la disposition des villageois sa logistique et son appui technique pour la réalisation de projets de développement durable.
- Tout mettre en œuvre pour préserver le site de toute dégradation, en attendant la reconnaissance de la forêt en AVP officielle.

**L'objectif principal du projet «Création d'une ferme pédagogique au service du développement agro-écologique du village de Manompana » est de permettre aux villageois de mieux répondre à leurs besoins alimentaires par leur production, dans le respect de leurs traditions.**

Pour cela, cet objectif est divisé en deux sous objectifs spécifiques :

- augmenter les rendements des productions rizicoles et maraichères, en tenant compte des interdicts qui conditionnent le temps de travail.
- diversifier les productions maraichères, en tenant compte des conditions agricoles et des contraintes sociales (interdicts alimentaires).

Ces objectifs visent à un changement de quelques pratiques agricoles afin que celles-ci soient en accord avec la préservation de l'environnement et de la culture locale, tout en permettant une augmentation du niveau de vie par l'agriculture et une meilleure couverture des besoins nutritionnels des populations.

Comme objectif annexe, nous nous intéresserons aux débouchés commerciaux possibles de cette production sur l'île SAINT MARIE (les denrées agricoles étant vendues en moyenne 30% plus cher), ceci afin d'avoir des données initiales pour le montage d'un futur projet de commercialisation du surplus agricole du village.

## 1.2 Historique du projet

- **Contexte socio économique local**

A Manompana, le dernier recensement effectué date de Janvier 2008. Il a été mené par un volontaire international du Peace Corps américain, en mission pour deux ans dans la commune. Il s'est rendu dans chaque *fokontany* (division administrative de base correspondant à la communauté villageoise) important pour estimer la taille de la population. Ces chiffres ont été officiellement validés par le Maire et sont disponibles à la mairie de Manompana. La commune de Manompana compte donc officiellement 18 875 habitants pour une superficie de 720 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 26 habitants au km<sup>2</sup>. La population est inégalement répartie sur l'ensemble de la commune: le *fokontany* de Manompana, chef lieu de la commune qui est aussi le village le plus proche de la forêt d'Ambodiriana, compte 5 875 habitants

A Manompana et à Madagascar en général, le nombre d'enfants représente la richesse familiale; si bien que le nombre d'enfants par femme est particulièrement élevé. De plus, les familles ayant une progéniture nombreuse accroissent ainsi leur force de travail ce qui limite par ailleurs l'insertion scolaire des jeunes. Avec une densité de 26 habitants au kilomètre carré, la région de Manompana n'est pourtant pas surpeuplée. La terre, c'est à dire pour les paysans l'espace cultivable, n'est pas encore considérée comme une ressource rare. Il en va autrement du capital, les populations rurales étant majoritairement très pauvres. Les paysans ont clairement conscience que la superficie cultivée dépend directement de la force de travail disponible. C'est donc en augmentant leur force de travail et l'espace cultivable, qu'ils cherchent à sortir de leur état de pauvreté. Cet état d'esprit entraîne une déforestation rampante, très préjudiciable à la conservation du fragile écosystème local.

Nous ne disposons pas pour l'heure de données concernant l'état sanitaire et social des habitants de Manompana. Toutefois les données épidémiologiques et de santé publique portant sur la situation nationale indiquent un taux de malnutrition infantile de 45%. Nous recueillerons auprès des centres de santé locaux des informations plus précises sur les problèmes de santé principalement rencontrés dans le village, notamment en terme de carences alimentaires. Ces données nous permettront d'orienter la sélection des semences introduites localement.

Manompana bénéficie d'actions de diverses structures d'aide concernant la santé et l'hygiène: US Peace Corpse (planning familial et santé), Sur'eau (malaria, dengue, sida), Fondation les Amis de Manompana (sage-femme). Il existe également une association villageoise, l'association des Cheveux Blancs, qui aide plusieurs personnes âgées au niveau de la santé et de l'alimentation. Elles seront des ressources pour nous.

Le système éducatif en place à Manompana peut être amélioré:

- On estime que le taux de scolarisation ne dépasse pas les 50 %. L'école est obligatoire à partir de 6 ans, mais bien souvent les enfants n'y vont pas, faisant l'école buissonnière pour pouvoir aider leurs parents dans les travaux agricoles ou les tâches ménagères. Ceci est particulièrement vrai pour les aînés qui ont en partie la charge de tous leurs frères et sœurs.

- L'école primaire compte 7 enseignants pour 564 élèves, soit environ 80 élèves par professeur et le collège en compte 3 pour 75 élèves. Le lycée le plus proche se trouve à plusieurs heures de taxi brousse et la seule Université de la région se trouve à au moins une journée de taxi brousse, à Tamatave.
- Les locaux sont vétustes et insuffisants pour le nombre d'élèves. Ils sont mal entretenus et en 2008 par exemple, la moitié du collège a été détruite par le cyclone Ivan. Les enseignants ne disposent pas de matériel nécessaire pour mener à bien leur tâche.
- Les enseignants sont insuffisamment formés, mal et irrégulièrement payés, et beaucoup d'entre eux ne sont que de simples vacataires.
- Une fondation malgache (Les Amis de Manompana) a créé en 1997 une petite école maternelle d'enseignement francophone qui accueille une quarantaine d'élèves et une association française (Les marmailles à la case) a ouvert en 2004 une bibliothèque qui organise parfois des programmes d'alphabétisation.

Les problèmes sanitaires et sociaux, nombreux à Manompana, sont très complexes. Si certains peuvent être réglés localement, la plupart sont liés au contexte national, identique dans la plupart des pays en développement: une économie faible et mal contrôlée ne permet pas à l'Etat d'investir fortement dans le secteur social, notamment dans la santé et l'éducation. Des gens mal ou peu formés et en mauvaise santé ne permettent pas un développement économique et ainsi de suite. C'est la spirale vicieuse du "mal développement".

En milieu rural à Madagascar, le système de travail est dit pluriactif. C'est à dire qu'une personne cumule généralement plusieurs activités génératrices de revenus différentes: un bûcheron pourra aussi être pêcheur, cultivateur ou chauffeur de taxi brousse. On retrouve ce système d'organisation du travail dans toute société d'autosubsistance où toute activité vise à assurer sa survie et celle de son noyau familial. Il faut savoir qu'en brousse, quasiment tout le monde est riziculteur. Le riz constitue la base de l'alimentation malgache et son calendrier de culture conditionne toute l'organisation de la vie villageoise. Chaque villageois, y compris les plus riches, sont donc cultivateurs. Voici une liste des autres activités qui sont le plus souvent pratiquées par les villageois, classées par ordre décroissant d'importance:

- pêcheur,
- bûcheron,
- commerçant,
- artisan (forgeron, charpentier, tisseuse, etc.),
- transporteur (chauffeur de taxi brousse ou camionneur),
- agent de la fonction publique (médecin, instituteur, maire...)
- cadre (guide touristique, employé d'ONG ou d'associations...)
- hôtelier.

L'économie du village est tournée vers l'autosubsistance. Manompana est très enclavée; il n'y a aucune piste goudronnée qui y mène (la Route Nationale 5 est une piste sablonneuse très peu praticable) et les réseaux électrique et Internet n'arrivent pas jusque là. En revanche, depuis l'installation d'une antenne téléphonique dans les hauteurs du village, les téléphones portables abondent. Mais le prix des communications ne permet pas à tout le monde d'y avoir accès.

Cet enclavement est un grand frein au développement économique de Manompana: il est impossible d'exporter tout produit agricole ou halieutique, le coût du transport étant trop élevé pour que la vente des produits soit rentable. Les seuls débouchés commerciaux existants concernent le marché de l'essence de girofle et de la vanille. Ces deux produits sont en général achetés aux paysans par les commerçants les plus riches qui, lorsqu'ils se rendent à Tamatave pour s'approvisionner, en profitent pour les vendre grâce à une licence payante. L'enclavement a aussi limité le tourisme, qui est pourtant très développé non loin de là sur l'île SAINT MARIE.

Le seul village de Manompana compte une soixantaine de commerces de toutes tailles: cela va du petit étalage posé à même le sol sur le marché permanent, au grand épi-bar (contraction des mots épicerie et bar) en bordure de la RN 5. La plupart des produits qui y sont vendus (c'est le cas pour tout produit manufacturé) sont importés depuis Tamatave ou Soanierana-Ivongo. Quelquefois, les paysans mettent aussi en vente leurs surplus de récolte, des fruits, du miel, du *betsa-betsa* (jus de canne fermenté) ou encore des poissons, qui sont autant de produits issus de leur labeur.

Manompana, en raison de son enclavement, a évolué en marge du reste de la société malgache: la démographie est plus faible que dans le reste du pays, les techniques agricoles employées sont très rudimentaires, le tourisme est très peu développé, il n'existe pas ou peu de débouchés commerciaux, les services sociaux de base (santé et éducation) ne sont que partiellement assurés et les réseaux de communication et d'acheminement de l'énergie sont basiques, voire inexistantes.

Si cette situation est intimement liée à la configuration géographique de la localité, elle trouve aussi ses origines dans les valeurs villageoises, que l'on peut appréhender au travers d'un épisode de son histoire. Dans les années 2000/2001, un projet sud coréen s'est installé à Manompana dans l'idée d'y construire un port pour le développement de la commune. Les coréens porteurs du projet, habitués à la vie en milieu portuaire, ont introduit à Manompana des "coutumes" de marins: prostitution, drogue et bagarres, sont brutalement apparues pour la première fois, menaçant l'équilibre et l'intégrité de la société paysanne. Le maire de l'époque s'est alors vu contraint de mettre un terme au projet coréen, malgré les promesses de développement économique qu'il apportait.

Certes, le contrôle de la natalité, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'hygiène, de la santé et de l'éducation sont des enjeux primordiaux à Manompana. Mais ces défis doivent être relevés dans le respect des traditions et du mode de vie des villageois; là réside toute la complexité de la situation.

### • **Identification de la demande**

L'ADEFa travaille depuis 15 ans dans le village. L'association a pu constater que l'évolution du niveau de vie de la population était liée à la bonne protection de la forêt. Dans un premier temps, elle s'est surtout consacrée pour la population à la création d'activités génératrices de revenu, tel que l'éco-tourisme. Le but était de former des guides spécialistes de la forêt.

Depuis 7 ans, l'ADEFa essaie de travailler sur l'agriculture de la zone. Plusieurs projets ont été réalisés sur la sensibilisation à l'agroforesterie (CIVAM Réunion), lutte contre l'érosion grâce au vétiver (ASPROV 2003). De plus grâce à un accord cadre avec le lycée

agricole de St Paul de la Réunion, l'ADEFA reçoit tous les ans des stagiaires en BTS « développement agricole des régions chaudes ». Ces étudiants ont réalisé une étude du système agricole de la zone et ont initié les deux projets agricoles en cours de réalisation, la mise en place de compost et la culture de l'igname sauvage. Ces projets rencontrent un vif succès auprès de toutes les catégories sociales du village.

De plus en 2005 une étude ethnologique sur les Betsimisaraka de Manompana a été réalisée. L'association a donc toutes les cartes en main pour identifier la demande des villageois et construire ce projet avec eux.

La demande de la population sur les questions agricoles peut se diviser en deux parties :

- Un appui dans la conduite des cultures maraîchères et rizicoles, afin d'augmenter les rendements, et d'introduire de nouvelles productions.
- Un débouché commercial intéressant pour la vente du surplus de production.

Nous avons noté que l'accès au matériel et aux semences sont des demandes récurrentes de la part de tous les villageois.

### • **Etude des réponses les plus adaptées à la demande**

C'est le développement qui doit s'adapter au rythme paysan et non l'inverse, sans quoi tout projet sera voué à l'échec et mènera automatiquement à la destruction des valeurs et des coutumes paysannes qui ont forgé le terroir manompanais depuis des années. Parmi elles, le « fady » jours fériés durant lesquels les paysans ne peuvent pas travailler la terre. Cette pratique, différente pour chaque famille, est un frein considérable au développement de l'agriculture dans la zone. Toute la difficulté du projet est donc de prendre en compte ces pratiques et de les respecter.

Nous pensons mettre en place deux types d'activités permettant un échange de techniques agricoles :

- Mise en place de deux parcelles pédagogiques : maraîchage et riziculture avec une sélection préalable des espèces en fonction des interdits communautaires et familiaux.
- Accompagnement des paysans par un travail personnalisé sur leurs parcelles en fonction des tabous alimentaires incombant à leurs familles.

Les parcelles pédagogiques permettront à chaque paysan d'acquérir des connaissances à leur rythme. Pour faire accepter l'échange de technique agricole, il nous faut faire valider toutes les pratiques par le conseil des anciens (tangalamena). En effet, les traditions ancestrales de culture sont très respectées dans le village et il convient de passer par le mode de pouvoir traditionnel pour les faire accepter. De plus, à plus long terme, ces parcelles seront des lieux d'expérimentations agricoles permettant aux villageois eux-mêmes de valider des techniques innovantes adaptées aux conditions pédoclimatiques de la zone. Dans un deuxième temps, le travail sur les parcelles des paysans permettra d'individualiser la



formation, afin qu'elle soit toujours au plus prêt des réalités villageoises et des spécificités de chaque terrain et de chaque famille.

Le fonctionnement des parcelles pédagogiques sera autofinancé après la deuxième récolte et alimentera une banque de semences pour le village. Concernant ce besoin spécifique, nous importerons aussi des semences maraîchères grâce à un partenariat avec l'association Kokopelli France, complété par des semences de type local. Toutes nos semences seront fertiles (non F1) et donc reproductibles par les paysans eux-mêmes.

## 1.3 Partenaires locaux

- **Nature**

Association villageoise : ESAKA. (Cf. Annexe 3)

Active depuis plus de 7 ans dans le développement rural de la commune, cette association est présidée par un des « sages » du village. Nous avons établi avec M. Totomora et l'ensemble des membres de l'association un partenariat d'échange et de communication autour de la parcelle. Cette structure sera également une garantie pour la pérennité du projet et les bénéfices aux villageois.

Association des femmes du village. (Cf. Annexe 3)

Nous sommes en dialogue avec l'association des « femmes du village ». Elle nous permettra de toucher cette population parfois difficile à aborder et peu bénéficiaire des différents projets en cours dans le village. Le but de l'association est de créer des sources de revenus pour les femmes. Ces femmes ont une demande particulière de mise en place de petit potager rattaché aux habitations.

Le PPRR et la STABEX

Le PPRR et la STABEX sont deux structures institutionnelles de formation agricole et de mise en place de filières de commercialisation sur la zone. Nous avons décidé de ne pas être partenaire de ces deux structures car elles sont affiliées à des partis politiques. De plus leurs actions ne sont pas destinées à l'ensemble des villageois mais à une élite économique. L'agriculture défendue par ces structures est une agriculture chimique catastrophique pour l'environnement de la zone et ses habitants.

- **Autres partenaires**

Association Equit'atlas

Association pour le développement de filières courtes de développement local (projet sur l'île Sainte-Marie). Réalisation d'une étude de marché en commun sur l'île.

LEGTA Saint Paul

Dans le cadre du partenariat entre le lycée agricole et l'ADEFSA, le suivi et l'étude de l'impact de projet sera fait par deux stagiaires de BTS suivis par un professeur spécialiste en agronomie tropicale.

## Kokopelli

Notre projet a le soutien du programme «semence sans frontières». Nous bénéficions dans ce cadre d'un don de semence de la part de l'association Kokopelli et travaillons en commun afin de valider des itinéraires techniques par l'expérimentation.

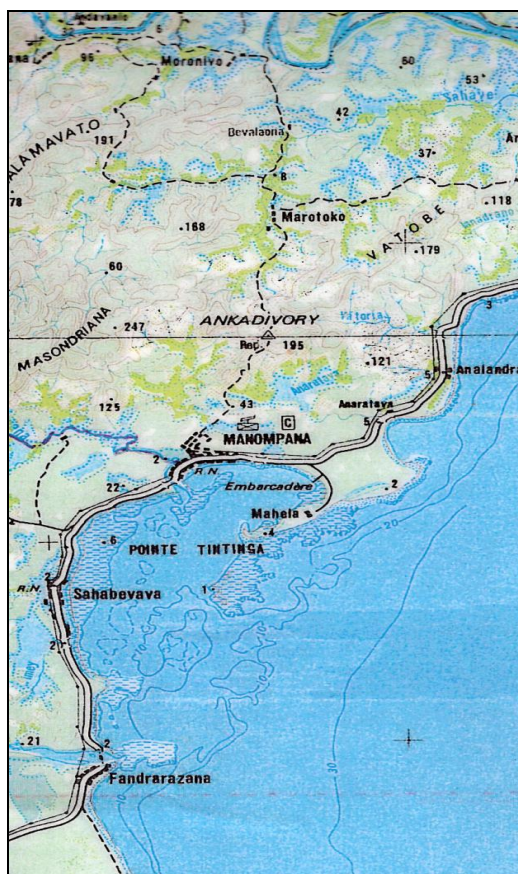
- **Degré d'implication dans le projet, de sa conception à son suivi.**

Les structures partenaires locales sont également en partie bénéficiaires du projet. Elles nous serviront de relais auprès de la population afin d'adapter notre projet aux différents publics. Elles sont également à la base de la demande des villageois pour acquérir davantage de savoir faire agricole. Enfin, ces associations se portent garantes pour que les bénéfices de la ferme pédagogique et la banque de semences restent aux villageois.

## II) Réalisation du projet

### 2.1 Lieu de réalisation

Manompana est un village de 6000 habitant situé sur la côte nord est de Madagascar dans la région d'Analanjirofo, à 200km au nord de Tamatave, en face de l'île Sainte- Marie. Manompana est aussi le chef-lieu de la commune du même nom qui s'étend sur 700km<sup>2</sup> et compte 18 000 habitants. Le projet se limite au village en lui-même.



## 2.2 Interventions prévues

- **Calendrier, plan de travail sur place**

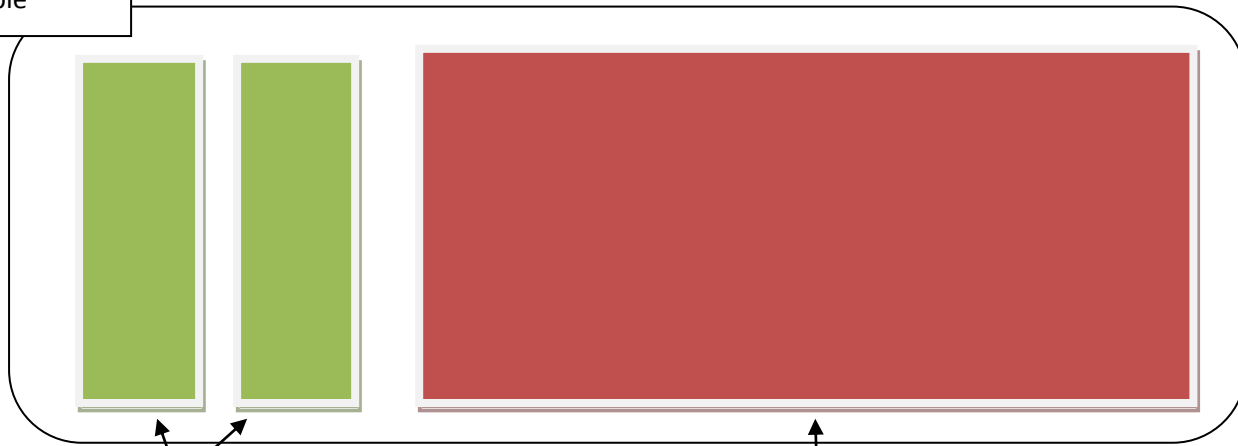
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Parcelle pédagogique Banque de semence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat du matériel.</li> <li>- Défrichage.</li> <li>- Semis, mise en place d'une pépinière.</li> <li>- Mise en terre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les travaux d'entretien de la parcelle.</li> <li>- Création de fiche technique avec le villageois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien de la parcelle.</li> <li>- Mise en place d'un comité de gestion des semences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récolte.</li> <li>- Conservation des semences.</li> </ul>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des semences adaptées à la zone.</li> <li>- Approvisionnement en matière première pour les outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur l'approvisionnement en matériel avec le forgeron du village.</li> </ul>		
Travail aux champs chez les paysans		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation chez deux paysans par semaine (1/2j. par paysan).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation chez deux paysans par semaine (1/2j. par paysan).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation chez deux paysans par semaine (1/2j. par paysan).</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivis des travaux de compostage et de culture d'igname.</li> <li>- Visite des sites partenaires Kokopelli dans la région.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur la possibilité de vente d'un surplus de production sur l'île Sainte- Marie.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de présentation et de suivi de projet avec les différents acteurs.</li> <li>- Elaboration de cartes sur la répartition des terres en fonctions de statuts sociaux locaux (descendants de pirates, esclaves, femmes seules, jeunes...).</li> <li>- Inventaire des espèces cultivées, cueillies et interdites.</li> <li>- Connaissance des modes de gestion des stocks des récoltes.</li> </ul>			

### Plan de la parcelle pédagogique (cf. annexe 2 : calendrier cultural)

Nous diviserons notre ferme pédagogique en deux grandes parties :

- Une parcelle maraîchère très diversifiée, elle servira à des expérimentations pour valider certains itinéraires techniques. Elle permettra d'alimenter la banque de semences et contribuera à former les paysans sur diverses cultures permettant une diversification des productions villageoise.
- Une parcelle de grande culture, contenant des carreaux plus grands permettant de se rapprocher des réalités villageoises. Nous cultiverons plusieurs carreaux d'une même production pour voir la différence entre quelques itinéraires techniques.

Parcelles pédagogique  
10 ha disponible



Parcelles de maraîchage expérimental  
(Aubergine, carotte, chou cabus, chou  
de chine, concombre, cornichon,  
courge, potirons, haricot, melon  
pastèque, poivrons, piment, tomate....)

Principale culture de subsistance pour les villageois.  
Culture permettant un autofinancement de la parcelle  
(riz, manioc, patate douce, igname)

## 2.3 Moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre

### • Moyens humains

- 2 intervenants/animateurs : Dupuy Blaise, Menny Vincent qualifiés et diplômés en agriculture tropicale et en gestion de projet de co-développement (Cf. Annexe 4 : C.V.)
- 3 guides/traducteurs :  
M. MAHAFALY : Formé en production maraîchère par le FOFIFA (Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural) il est considéré comme un « sage » du village et nous permettra de faire valider nos techniques par le conseil des « Tangalamena ». Son savoir est déjà reconnu de la population et il souhaite partager et confronter ses techniques.

Madame Séverine : Membre de l'association des femmes. Maîtrisant le français avec aisance, elle nous permettra de toucher les femmes et de travailler sur les fiches techniques vulgarisées que nous voulons mettre en place.

Grinaud Miandra : Jeune homme, il est innovant (expérimentation du système de riziculture intensive SRI) sur ses propres parcelles et peut devenir un villageois pilote.

- Soutien logistique des membres Malgaches de L'ADEF (une quinzaine de personnes).

### • Moyens techniques

- Encadrement/suivis ADEF.
- Matériel de formation : guide technique, affiche, calendrier permettant une planification des activités.
- Semences, petits matériels (pelles, pioches, râteaux, barres à mines...).

- **Moyens Financiers**

- Budget général : 20360€.
- Budget spécifique par activité (cf. Annexe 1 : Cadre Logique).

- **Résultats concrets détaillés et attendus** (harmonisés avec ceux du cadre logique Cf. annexe1)

- Amélioration qualitative et quantitative de la production.
- Maîtrise des nouvelles cultures.
- Diminution de la destruction des cultures par les maladies et ravageurs.
- Maîtrise des techniques de fertilisation.
- Accès aux nouvelles semences.
- Les parcelles pédagogiques deviennent un lieu d'expérimentation et de production de semences pour le village.

## **2.4 Bénéficiaires**

- **Nature et nombre de personnes bénéficiant directement et indirectement du projet**

Le projet s'adresse à tous les villageois de Manompana, potentiellement 5500 personnes. Nous ne travaillerons pas directement avec tous, cependant nous espérons que notre action aura un effet d'entraînement sur l'ensemble du village. Afin d'être certains de ne marginaliser aucune catégorie sociale de Manompana, nous voulons toucher les 18 clans du village. Chaque clan est composé de plusieurs familles, c'est avec elles que nous travaillerons. L'information circule très bien au sein d'une même famille. Afin que notre projet ait un impact intéressant, nous toucherons une cinquantaine de familles (environs 600 personnes).

Il existe des clivages entre descendants d'esclaves et de pirates et notre volonté est de toucher les deux catégories ainsi que les femmes seules et les jeunes qui travaillent davantage en périphérie. Pour cela nous établirons une cartographie permettant de déterminer dans quelle mesure notre projet touche en effet l'ensemble des habitants sans discrimination.

Notre projet s'appuiera donc sur toutes les composantes familiales :

- Les jeunes : population dominante à Manompana, ils sont très volontaires dans la mise en place de technique innovante. Certains sont étudiants (université) et doivent payer leur étude, en cultivant leur propre parcelle.
- Les femmes : travaillent sur les cultures vivrières, elles gèrent les stocks et font la cuisine. Elles sont les garantes de la bonne santé familiale.
- Les hommes : travaillent sur les travaux « lourds » et prennent les décisions sur l'exploitation familiale.
- Les anciens : sont garants des savoirs ancestraux en accord avec le culte des ancêtres.

Chacune de ces catégories a des besoins différents. Nous travaillerons parfois avec tous pour favoriser l'échange inter-générationnel et parfois avec un seul groupe afin d'adapter la formation au mieux des demandes spécifiques.

Certaines activités seront favorisées par notre projet :

- Activité touristique : les trois structures d'accueil actuelles pourront mieux s'approvisionner en denrée agricole.
- Les forgerons du village travailleront plus grâce à de nouveaux outils, adaptés aux nouvelles productions (ex : introduction de pioches, actuellement inexistantes sur la zone, et permettant un épierrage rapide des parcelles).

- **Implication des bénéficiaires dans les projets, de sa conception à son suivi.**

Les bénéficiaires directs de notre projet sont les villageois agriculteurs eux même. Ils participent aux différentes actions de formation sans être dédommagés de manière monétaire. Le projet repose sur la volonté d'un grand nombre de villageois de se former afin d'améliorer leur situation alimentaire. De par leur revenu et leur niveau de vie actuel, il ne leur sera demandé aucun sacrifice financier sur place et un repas leur sera servi le midi. Afin d'identifier les plus demandeurs, l'information est passée que les premiers à accéder à la formation sont ceux qui auront mis en place un compost sur leurs parcelles. Ceux qui ne l'auront pas fait devront le commencer à notre arrivée, avec notre aide technique si besoin est. Les 10 ha disponibles ne seront pas tous mis en culture durant les 5 mois de lancement du projet mais permettront d'avoir une perspective d'agrandissement en fonction de l'engouement constaté des villageois.

## **III) Evaluation et prolongements de l'action**

### **3.1 Critères et moyens utilisés pour évaluer l'évolution et le bon déroulement du projet**

L'ADEFa suivra le projet jusqu'à son autonomie. Afin d'évaluer son bon déroulement, des enquêtes seront menées par des étudiants du lycée agricole de St Paul dans le cadre d'un accord entre l'établissement et l'association. Ils pourront aussi lors de ces missions apporter des solutions aux questionnements techniques des villageois. Les indicateurs objectivement vérifiables sont détaillés dans le cadre logique du projet (cf. annexe1).

### **3.2 Viabilité à terme du projet**

- **Viabilité technique**

- Relais techniques locaux (réseaux de compétences). Le projet bénéficiera des compétences techniques des personnels locaux des structures partenaires.
- Techniques facilement appropriables par les populations bénéficiaires et peu coûteuses.

- **Viabilité Financière**

- Diversification des activités agricoles (accès aux semences).
- L'agriculture développée dans ce projet ne nécessite pas d'achats d'approvisionnements importants pour son bon fonctionnement.
- L'association ADEFa pourra payer un salarié malgache en charge de la parcelle pédagogique grâce aux recettes de celle-ci.
- L'ADEFa sera garante de la bonne gestion financière (comptable) de la parcelle pédagogique.

- **Viabilité sociale**

- Renforcement et valorisation de l'agriculture familiale.
- Valorisation des savoirs et pratiques traditionnels.
- Soutien aux catégories défavorisées (femmes et jeunes actifs).
- Reconnaissance des activités et des pratiques agricoles innovantes.

- **Moyens mis en œuvre pour l'appropriation locale du projet**

- Renforcement organisationnel (session d'animation et de formation).
- Implication des partenaires locaux (structures techniques).
- Relais technique assuré par ADEFa sur le long terme.

### 3.3 Prolongements envisagés

Ce projet est un tournant dans l'approche de l'ADEFA pour le développement du village de Manompana. Les prolongements envisagés sont surtout d'ordre économique avec à terme une création de revenu pérenne pour les villageois. Pour cela, ce projet constitue une base à la création d'une coopérative villageoise et de l'écoulement de la production sur l'île Sainte Marie. L'ADEFA restera attentive aux demandes des villageois. Une extension du projet à toute la commune rurale de Manompana est aussi envisagée.

### 3.4 Action de sensibilisation en France

➤ Sur le projet :

- Intervention dans l'émission « de la fourche à la fourchette » sur Radio BIP ([www.delafourchealafourchette.org](http://www.delafourchealafourchette.org)).
- Intervention dans des lycées sur une sensibilisation au « développement ».
- Intervention de retour d'expérience dans la Licence « conduite de projet de solidarité internationale est de co-développement » ainsi que dans le lycée agricole de St Paul, Réunion.

➤ Publication ADEFA

- De nombreuses publications consultables sur le site internet :

<http://www.adefa-madagascar.org/>

Exemple d'écrits sur l'action de l'association :

- Présentation du projet "Mihamanana" au colloque "Agriculture de l'Océan Indien" en 2004.
- Le Bulletin d'activité de l'ADEFA dont : le bulletin n° 27 et le bulletin n°29 traitant des deux derniers projets agricoles réalisés par l'ADEFA .
- Article paru dans le « Courrier de la nature » et plusieurs dans « Le Quotidien ».



## IV) Budget

Poste de dépense	Montant en euros	Pourcentage	Recette	Montant en euros	Pourcentage
<b>2 volontaires français</b>			<b>Financement acquis</b>		
2 billets d'avion (Paris -Tamatave) + Visa	2200	10%	Conseil régional :	1500	7%
Vie sur place : Hébergement (4 mois) + repas	1920	10%	Don association Yapluka	500	3%
Autres : Internet, Téléphone, petits matériels....	300	1%	Participation ADEFA (fond propre)	1000	5%
Frais divers d'avant projet	300	1%	Kokopelli (don en nature)	350	2%
			Don bol de riz (lycée ISM –La providence)	500	3%
<b>Sous –Total</b>	<b>4720</b>	<b>23%</b>	<b>Sous -Total :</b>	<b>3850</b>	<b>19%</b>
<b>logistique projet</b>			<b>financement espéré</b>		
Transport sur place (hommes et matériels)	1200	6%	bourse ISTOM développement	1500	7%
Guides traducteurs (salaires)	1080	5%	Guilde du raid	4000	20%
			Don privé	930	5%
<b>Sous Total:</b>	<b>2280</b>	<b>11%</b>	<b>Sous-total</b>	<b>6430</b>	<b>32%</b>
<b>Mise en place des activités</b>					
Outillages parcelles pédagogiques (fonctionnement)	500	2%			
Semences (parcelles pédagogiques + mise en place de cultures chez les paysans)	600	3%			
Construction d'une case (parcelle pédagogique)	400	2%			
Analyse de sol (parcelle pédagogique)	60	0,3%			
Bois clôtures	100	0,5%			
Achat divers (fumier, compost....)	70	0,3%			
Repas servis sur la ferme pédagogique (repas volontaire et guide compris)	1000	5%			
Etude de marché Île Ste- Marie (5J)	400	2%			
Impression guide technique + reliure	150	1%			
<b>sous –Total</b>	<b>3280</b>	<b>16%</b>			
<b>Contribution volontaire</b>	<b>10080</b>	<b>50%</b>	<b>contribution Volontaire</b>	<b>10080</b>	<b>50%</b>
<b>Total:</b>	<b>20360</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>20360</b>	<b>100%</b>

## Annexe N°1 : Cadre logique

Description du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Objectif général</b>			
Permettre aux villageois de mieux répondre à leurs besoins alimentaires par leur production.	- Amélioration de la santé : diminution du nombre de cas de malnutrition constaté dans le centre de santé.	- Travail en collaboration avec les infirmières du dispensaire du village afin de déterminer une évolution des carences.	- Etat de carences généralisées <u>Hypothèse</u> : que les semences apportées permettent de remédier à cet état.
<b>Objectif spécifiques</b>			
(1) Diversification des productions.	- 30% des familles ont initié une nouvelle culture dans les 6 mois (après le début du projet).	- Rapport de suivi réalisé par 2 étudiants BTS : DARC (Décembre- janvier 2011-2012).  - Rapport réalisé par les membres malgaches de l'ADEFA.  - Inventaire réalisé au démarrage du projet permettant le suivi/ évaluation sur les espèces produites, les espèces cueillies et les espèces interdites rituellement (fady).  - Inventaire des productions que l'on trouve sur le marché local.  - Inventaire de cultures réalisées par les villageois en maraîchage. (en quantité et diversité des espèces).	-les tabous alimentaires déterminent des états de carence et conditionnent les marges de manœuvre des agriculteurs et des innovations proposées par le projet d'où la nécessité de procéder d'abord à un inventaire de ces interdits.

		- Inventaire des aliments obtenus par cueillette et pouvant être cultivés.	
(2) Augmentation des rendements.	- Le recours aux nouvelles pratiques (compostage, lutte contre les maladies et ravageurs, l'arrêt de l'abattis-brûlis) permet d'augmenter les rendements de riz, manioc, patate douce de 30%.	- Evaluation des rendements en riz et en maraîchage par production. Enquêtes de terrain.	
<b>Résultats</b>			
(11) Accès aux nouvelles semences.	- La banque de semences est à 60% en autonomie.	- Relevé du cahier de la banque de semences.  - Estimation des stocks de semences par production.	- Les paysans ont compris leur intérêt à redonner une partie de leurs semences.
(12) Maîtrise des nouvelles cultures.	- 50 familles ont reçu la formation (parcelles pédagogiques, travail aux champs, fiches techniques).	- Inventaire des cultures réalisées par les villageois 6 mois après le début du projet, évaluation des rendements.  - Comparaison avec l'inventaire réalisé au démarrage du projet permettant le suivi évaluation sur les espèces produites, les espèces cueillies et les espèces interdites rituellement (fady).	- La formation donnée est adaptée aux villageois.
(21) Accès au matériel.	- les forgerons diversifient leur offre de produits de 3 outils supplémentaires.	- Enquête auprès des forgerons et des paysans.	- L'accès aux matières ne compromet pas la production d'outils.
(22) Diminution de la destruction des cultures par les maladies et ravageurs.	- 15% des familles utilisent des bio-pesticides naturels.	- Enquêtes sur la connaissance des villageois sur les moyens de lutte  - Comparaison avec inventaire réalisé en début de projet.	- Les techniques de lutte biologique sont efficaces.

(23) Maîtrise des techniques de fertilisation.	- 60% des familles utilisent le compost sur leurs parcelles - 10% des parcelles ne sont plus brûlées.	- Quantification du compostage - Evolution du Tavy (abattis-brûlis)	
<b>Activités</b>	<b>Moyens :</b> - 2 volontaires français :	<b>Coût</b>	
(111) Mise en place d'une banque de semences.	- Semences de départ. - Local de stockage.	Semence : 150€ Construction d'une case 4*3 : 400€	Les mauvaises conditions climatiques ne permettent pas de réaliser les activités dans le temps imparti.  Évènement politique grave.  Évènement important au village (décès d'un tangalamena).  Incendie des maisons de stockage de semences.  Maladie des responsables ou des intervenants.
(121) Mise en place d'une parcelle pédagogique maraîchère.	- Une parcelle en bordure du village de 2 000 m <sup>2</sup> . - Petit outillage agricole. - Semences maraîchères Kokopelli, et locales. - Clôture en bois. - Compost (achat aux paysans).	Outillage : 250€ Semence : 200€ Analyse de sol : 60€ Bois clôture : 100€ Achat divers : 60€	
(122) Mise en place d'une parcelle pédagogique rizicole.	- 1 cultivateur paysan travaillant pour l'ADEFA. - Une parcelle en bordure du village de 4 000 m <sup>2</sup> . - 10 kg de semence de riz.	Repas offerts durant la formation : 1 000€ Compost, fumier : 70€	
(211) Mise en place d'un système d'approvisionnement en matières premières pour les forgerons.	- 4 forgerons (déjà en activités). - approvisionnement en matières premières. - modèle d'outillage à reproduire.	Frais d'approvisionnement en matières premières : 200€	
(221) Mise à disposition de fiches techniques.	- Une bibliothèque villageoise (existante). - Fiches techniques maraîchères (en français/malgache et en image). - Fiches techniques SRI « Système de riziculture intensif bio » (en français/malgache et en image).	Impression : 100€ Reliure : 50€	
(222) Travail aux champs avec les paysans (mise en place de nouvelles cultures.	- semences maraîchères de kokopelli et locales. - petits outillages (pioche, râteau, angady, scie....).	Semences : 250€ Outillage : 150€	

# Annexe N°2 : Calendrier Cultural de la région d'Analanjirofo

calendrier cultural de la région d'Analanjirofo :

S	Semis
P	Plantation
R	Récolte

*culture maraichère:*

ESPECES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Aubergine	S											
	P											
	R											
Carotte			S1	S2	S3	S4	R					
Choux cabus		S1	S2	S3	S4	S5						
			P1	P2	P3	P4	P5					
Choux de chine			R									
			S1	S2	S3	R						
Concombre						P1	P2	P3	P4			
									R1	R2	R3	R4
Courge / Potiron	R						S1	S2	S3			R
Courgette						S1	S2	S3	R0	R1	R2	
Haricot							S1	S2	S3			
									R1	R2	R3	
Melon						S1	S2	S3	R			
						S1	S2	S3	R			
Pastèque												
Oignon				S1	S2					R1	R2	
Poivron				S1	S2		P1	P2		R		
Tomate							P				R	
Kiwano	R2	R3					S1	S2	S3			R1
gombo						S1	S2	S3	R1	R2	R3	
									P	R		
Margose									P	R		
									S	R		
Amarante									S	R		
Ail					S1	S2						R

*culture semi-pérenne:*

ESPECES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Manioc			P									P
					R				R			
Sonje ou Taro	R					S					R	
Papayer									S	R		
Ananas												P
					R							R
Bananier		P										P
									R	R		
Igname									P	R		
									R	R		
Canne à sucre	P					P						P
		R										R
Patate douce									P	R		
									R	R		

*culture rizicole:*

Riz		S1				S2				S3		
					R1						R2	

# Annexe N°3 : Partenaire ESAKA et association de Femme du village

Nanompiana le 21/03/2011  
M. TOTOHORA Jacqueline  
Présidente de ESAKA  
NANOMPANA

à Madame le Présidente de MFFA Nanompiana

— Bonjour

A cause de notre problème avec les travaux Réajuster et Culture  
Marchés ici à Nanompiana, Voilà donc ma bonne volonté  
à toi, pendant de ESAKA de travailler ensemble et surtout  
avec d'autres techniciens expérimentés.

Je proposerais de faire le jardin potager nous avons besoin;

Amosou, Angady, Isouette

de faire le réajuster intensive avec le Vary-ka (l'ajouté)  
en route saison.

Je voudrais qu'il y ait à Nanompiana des vulgarisateurs,  
à qui on peut amener les paysans individuels des les  
filles que nous sites.

Je serai bonne volonté pour l'association ensemble  
d'accord pour amener des les filles.

Bonne nuit, madame le Présidente votre satisfaction  
en avance

Veloma

L'Incluser

TOTOHORA Jacqueline  
Présidente ESAKA

Nanompiana 19/03/11

Madame Severine  
Association des Femmes  
Cultivatrices en Jardin  
Nanompiana

Madame Chantal

excuse moi mon français que j'oublie car je  
ne peux pas pratiquer beaucoup.

Je te remercie d'avoir envoyé à moi Ella  
qui était chez moi comme ma fille de nouvelle  
famille. Les idynames poussent très bien  
surtout chez mon frère où Ella a fait  
de belles betteraves et on a fait ensemble  
le compost.

Qu'on me demande si je suis d'accord  
pour faire le maraichage avec Palaise  
Pourquoi demander. Nous aimons  
travailler avec lui qui met beaucoup  
même ses mains dans la terre et que  
les légumes ils poussent bien.  
Tout le monde à l'association va  
chanter une nouvelle chanson en honneur  
Alois Madame Chantal, je te dis  
Veloma et bientôt se revoir au village

Severine

# Annexe 4 Curriculum Vitae : Blaise DUPUY et Vincent MENNY

## *MENNY Vincent*

### CURRICULUM VITAE

- Adresse** 15 bis chemins de la Combe Sambin  
25870 Chatillon le Duc  
France
- E-mail:** vmenny@hotmail.fr
- Téléphone** Mobile: 00 33 6 41 66 27 82
- Etat civil** né le 24/09/88 à Grenoble, célibataire  
Nationalité: française et suisse
- Scolarité** 2007 Baccalauréat scientifique série S  
2008 ISTOM - Agro-développement international  
2008 / 2010 BTS DARC (Développement Agricole des Régions Chaudes), la Réunion  
2010/2011 (En cours) Licence Professionnelle « conduite de projets de solidarité international et de co-développement » UFR Franche-Comté.

### **Expérience professionnelle et stages**

#### **France métropolitaine**

- \_ TIMAC à St Malo (filiale du groupe Roulier): emploi d'été en tant qu'ouvrier affecté à l'entretien des machines d'une usine d'engrais.
- \_ Exploitation ADAM (05): Stage en apiculture biologique (1 mois).

#### **Chine et Tibet**

Voyage d'étude de 2 mois dans le cadre d'une bourse ZELLIDJA. Sujet d'étude: "Les lieux sacrés de la Chine moderne". Expérience de vie pendant plusieurs semaines au sein d'une famille tibétaine.

#### **La Réunion**

- \_ Stage (2 mois) en exploitation agricole (polyculture-élevage, chambres et table d'hôtes) à la Réunion dans le cadre du BTSA DARC, travail en tant que futur technicien agricole.
- \_ Surveillant pendant un an (pion) au LEGTA Emile Boyer de la Girauday.
- \_ Délégué de classe (2 ans) pendant ma scolarité au LEGTA de St Paul, représentant des élèves au Conseil d'Administration du lycée et au Conseil d'Exploitation.
- \_ Moniteur (2 ans) au club de voile de St Paul (la Réunion).
- \_ Mission à la Réunion pour l'association "Si tous les Ports du Monde": promotion du réseau et recherche de partenaires institutionnels ou privés. Attribution d'une bourse dans ce cadre.

#### **Madagascar**

- \_ Entreprise FLORAME (culture et élaboration d'huiles essentielles): stage de 2 mois, approche concrète du développement local dans le cadre de l'optimisation d'une exploitation de 120 ha de plantes aromatiques biologiques (Géranium, Ravinsara, Eucalyptus, Citronnelle).
- \_ ONG, association « Terre vertes »: travail sur la valorisation d'un patrimoine par des actions d'éco-tourisme, aide à la petite agriculture.
- \_ Entreprise VIMI: travail sur le commerce équitable et l'éco-tourisme, structuration de filière. Participation au forum sur le commerce équitable de l'océan Indien (ANTSIRABE déc. 2009) et aide à la formation linguistique.

### **Afrique du Sud**

Travail d'étude de territoire dans la région de Durban (1 mois), en partenariat avec la SASRI (South African Sugarcane Research Institute), étude de diagnostic des petits planteurs de canne à sucre du bassin cannier d'ESTON (Kwazulu Natal).

### **Projet en cours**

- Réalisation et animation d'une émission hebdomadaire de radio sur la valorisation et la sensibilisation au monde rural alternatif de Franche Comté.

## ***Langues***

### **Anglais**

11 ans de pratique scolaire, nombreux séjours linguistiques en Angleterre et USA (Texas, Oregon). Pratique de la langue dans le cadre professionnel agricole.

### **Espagnol**

9 ans de pratique scolaire. Nombreux voyages en Espagne.

### **Créole réunionnais**

Pratique courante.

## ***Activités extrascolaires et extraprofessionnelles***

### **Musique**

13 ans d'études au Conservatoire de Musique Régional de St Malo. Pratique du saxophone et des percussions. Participations à différents ensembles (classique, jazz, world music) au cours de mes déplacements.

### **Voile**

Titulaire du diplôme fédéral de moniteur de voile. Pratique de la régates à haut niveau, en tant que skipper de First Class 8 entre 2004 et 2007.

### **Plongée sous-marine**

Titulaire du 1° degré FFESSM et du PADI Open Water.

### **Voyages**

Europe, Etats Unis, Chine et Tibet, Océan Indien et Afrique de l'Est.



# CURRICUUM VITAE

---

M. Blaise DUPUY

Champ Vacheret

07120 Balazuc

Age : 21 ans

Mobile: 06 73 30 65 75

Mail: [dupuyblaise@hotmail.fr](mailto:dupuyblaise@hotmail.fr)

Né le 20/11/1989

Nationalité française

## FORMATIONS:

- Année 2010-2011  
(en cours)      **Licence professionnelle « management des organisations, spécialité conduite de projet de solidarité international et de Co-développement ».**  
*Université de Franche-Comté, département droit et économie, Besançon.*
- Années 2008/2010      **BTSA DARC « développement de l'agriculture des régions chaudes »**  
*Lycée Agricole « Emile Boyer de la Giroday », La Réunion.*  
*Mention assez bien.*
- Années 2006/2008      **BAC STAV « Sciences Technologiques Agronomiques du Vivant ».**  
*Lycée Agricole « Olivier de Serre » Aubenas(07).*  
*Mention assez bien.*

## COMPETENCES :

- Méthodologie de diagnostic et d'analyse d'un système agricole et d'une exploitation
- Gestion de projet de développement rural
- Analyse comptable et financière d'une entreprise agricole et capacité à proposer un projet d'amélioration.
- Maîtrise technique de production agricole : mise en place, suivi, analyse.
- Conception et mise en œuvre d'une méthodologie adaptée à la conduite de projet, pilotage et gestion des ressources humaines.
- Gestion comptable, financière, commerciale et logistique des associations

## Langues vivantes :

- Anglais
- Notions d'Allemand, Hollandais, Malgache (Betsimisaraka), Créole.

## VIE ASSOCIATIVE :

- Adhérent à l'association Kokopelli.
- Adhérent SEL (système d'échange local) de Besançon.
- Volontaire pour l'association de défense de la forêt d'Ambodiriana.

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES:

- Avril 2010 : **3 semaines dans la province du KwaZulu Natal avec la SASRI (South African Afrique du Sud Sugarcane Research Institute).**  
*Etude du système agraire du bassin cannier d'Eston, enquêtes et suivi technique des petits producteurs Zoulous pour le développement des cultures de rente.*
- Déc. 2009 à **2 mois sur la commune de Manompana dans la région d'Analanjirifo pour Janvier 2010 : l'ADEFA (Association de Défense de la Forêt d'Ambodiriana).**  
**Madagascar**  
*Diagnostic des systèmes agraires de la commune.  
Développement des cultures vivrières & des cultures de rente, augmentation des rendements par la mise en place d'unité de compostage chez les villageois.  
Mise en place d'une parcelle en SRI (système de riziculture intensive).*
- Juin 2009 à **2 mois dans une exploitation Bovin lait en déclin.**  
Février 2010 : *Appui technique, analyse technico-économique, financière et projet de développement :*  
**La réunion** *« Rétablir la situation financière de l'exploitation en rationalisant les productions. »*
- Juin 2008 à **3 mois saisonnier ouvrier agricole exploitation maraîchère Biologique, en Ardèche.**  
Août 2009 : *Entretien et récolte des cultures maraîchères, construction de serres, installation de France systèmes d'irrigations, marché.*
- Juil. 2006 à **2 mois saisonnier ouvrier agricole en arboriculture en Ardèche.**  
Août 2006 : *Taille, récolte, conditionnement d'abricotiers et de pêchers.*  
**France**

## DIVERS:

- Fils d'agriculteur Caprin et Ovin en Bio avec un système pastoral extensif.
- Première partie du diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- Titulaire de permis B.
- Citoyen AFPS.
- Initiateur, encadreur escalade.
- Centre d'intérêts : Nature, sports, lecture, dessin, animation culturelle, voyage.
- Sérieux,
- Dynamique et volontaire.
- Esprit critique et constructif.
- Capacité d'adaptation

REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA  
F. Andrazana - Fahafahana - Fahamarinana  
MINISTRE DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION INTER-REGIONALE  
TOAMASINA

## CONVENTION DE GERANCE

Entre les soussignés :

☞ La Direction Générale des Eaux et Forêts, BP 416 TAOMASINA, représentée par Monsieur le Directeur Inter-régional des Eaux et Forêts de Tamatave,

d'une part,

☞ L'Association de Défense de la Forêt d'Ambodiriana (ADEFA), siège social : 8, pointe des châteaux 97436 St Leu, Réunion, représentée par sa présidente, Mme Chantal Misandeu, conjointement à la Communauté Rurale de MANOMPANA représentée par M. le Maire,

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1<sup>er</sup> : OBJET DE LA CONVENTION

La forêt protégée d'Ambodiriana et ses abords sont classés site de protection, d'études, de restauration, et d'écotourisme conformément au projet global de l'association (voir document joint)

Ce site est composé :

- de la forêt d'Ambodiriana comprenant les deux collines de chaque côté de la rivière Manompana délimitée au sud et à l'ouest par la rivière Sahananganana, au nord par la rivière Antsabananganana et l'affluent qui coule de l'est et arrive au même confluent, à l'est par les anciens tavy datant d'avant 1996 ; la surface est estimée à soixante cinq hectares (65 ha).
- des quinze mètres (15m) réglementaires de forêt-galerie de part et d'autre de la rivière Manompana, depuis son embouchure jusqu'à sa source ainsi que des affluents du cours supérieur (c'est à dire depuis la limite sud incluse et en amont de la forêt protégée d'Ambodiriana).

### Article II : ACCORDS DE GERANCE

Le service des Eaux et Forêt confie à l'ADEFA la gestion du site décrit à l'article I

Compte tenu de la réglementation en vigueur, l'ADEFA ne peut prétendre à la propriété du terrain et du lot forestier quelle que soit sa mise en valeur, quelle que soit la durée de cette gérance.

Aucune exploitation du bois marchand n'est autorisée. Cependant l'ADEFA se réserve la possibilité de créer les équipements (sentiers, campements, observatoires) nécessaires à l'accueil des scientifiques et des touristes.

La convention de gérance est passée à titre gracieux entre l'ADEFA et les Eaux et Forêts

### Article III : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de quinze (15) ans à compter de la date de signature et renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention peut faire l'objet de modification avec accord préalable des deux parties, ou d'une résiliation avec préavis minimum de quatre-vingt dix (90) jours.

**Article IV : PROTECTION ET GARDIENNAGE**

L'ADEFA prend en charge le recrutement et la rémunération du personnel de protection, de gardiennage et d'aménagement du site.

Le service des Eaux et Forêts conserve ses prérogatives générales de police sur la zone. Des tournées de visite du site pourront être organisées à la demande des Eaux et Forêts ou sur proposition de l'association.

En cas de délits dûment constatés (piégeages, défrichements, abattages, brûlis, prélèvements de graines, de végétaux et d'animaux), les personnels de l'ADEFA en informeront la municipalité de MANOMPANA et les services des Eaux et Forêts de SOANIERANA-IVONGO.

**Article V : FRAIS DIVERS**

Les frais de timbre, d'enregistrement, de publicité de la présente convention sont à la charge de l'ADEFA.

**Article VI : DIFFEREND**

Tout différend survenu à l'occasion de l'application de la présente convention et non réglé à l'amiable sera soumis à l'appréciation du tribunal compétent de Tananarive.

Les frais d'expertise seront supportés conjointement par les deux parties.

*Article V : Cahier des charges: Un cahier des charges sera établi entre les 2 parties pour fixer les détails des modalités d'applications de la présente,*

Date de signature

Tananarive, le 21/01/2003

Pour l'Association de Défense de la Forêt d'Ambodiriana,

Pour la Direction Générale des Eaux et Forêts

Le Directeur Inter-régional des Eaux et Forêts

Chantal Misandean  
Présidente de l'ADEFA

*Chantal Misandean*  
**ADEFA**  
B. Pointe des Châteaux  
97436 St Leu  
Tél 0262.34.75.48

POUR PHOTO COPIÉE CERTIFIÉE  
CONFORME A L'ORIGINAL  
MAYE MANDRE 21/01/2003

CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL  
DELIVRÉE LE 20/01/2003  
LE MAIRE

**LE MAIRE**

**SOANIERANA-IVONGO**  
**BAKARIBICANA André**

*Vu et approuvée  
Manompama le 20/01/03  
Vice PCLB*

*MINTINA Richard*

*"Vu pour visé"  
Soanierana-Ivongo, le  
24 janvier 2003.*

**P. LE SOUS-PREFET  
PRO L'ADJOINT,**

**ANDRIANASOA Andrianiana Harisoa**  
Point de Administration



**ADEFA.**  
3 rue des Cocotiers  
Lotissement Pointe des Châteaux  
tel/fax : 02.62.34.75.48  
email : adefa.mada@wanadoo.fr

**ADEFA.**  
Forêt d'Ambodiriana  
Manompana  
Soanierana-Ivongo 516  
MADAGASCAR

SAINT-LEU le 22/04/2005

Madame MISANDEAU  
Présidente d'ADEFA

A l'attention de :  
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Antananarivo.

Objet : **demande d'accord de siège**  
Formulée par l'Association de Défense de la Forêt d'Ambodiriana

Monsieur le Ministre,

Notre Association de Défense de la Forêt d'Ambodiriana (ADEFA) a l'honneur de vous demander de bien vouloir lui attribuer **un accord de siège** sur le territoire de la République de Madagascar.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli un dossier complet comprenant en six exemplaires:

- Statuts officiels de ADEFA
- Récépissés de dépôt des statuts à la Préfecture
- Convention de Gérance entre le Ministère des eaux et Forêts et ADEFA
- Fiches de renseignements concernant l'association, ses membres, ses moyens d'actions et ses partenaires financiers
- Documentations sur les réalisations antérieures
- Fiches des projets à réaliser sur deux ans à Madagascar
- Curriculum vitae de notre responsable local
- Documents « accord de siège » à valider et signer

Je vous joins également le récépissé de dépôt de la demande faite en mars 2003.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous accorderez à notre projet, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

La Présidente de l'ADEFA  
Chantal MISANDEAU

*Chantal Misandean*  
  
**ADEFA**  
3 rue des Cocotiers  
Lot Pointe des Châteaux  
97436 SAINT-LEU  
Téléphone : 02 62 34 75 48  
Fax : 02 62 34 75 48  
http://perso.wanadoo.fr/adefa/

*Reçu ce 06/05/05  
le SCD*

*K. E. Hamain*

**ADEFA.**  
3 rue des Cocotiers. Lotissement Pointe des Châteaux - Saint-Leu-97436 - La Réunion  
tel/fax : 02.62.34.75.48 - email : [adefa.mada@wanadoo.fr](mailto:adefa.mada@wanadoo.fr) <http://perso.wanadoo.fr/adefa/>

## Annexe N°6 : Attestation foncière

Autorisation d'occupation du sol sur les parcelles situées à Ambodivoangy -Manompana

Je soussigné

DUVIOLS Philippe,

responsable des cultures sur le terrain de M.

*DUVIOLS Philippe / Houa Houa Alphonse*

Autorise

Messieurs Blaise DUPUY et Vincent MENNY à mettre en place leur projet de développement agricole à dans la rizière et la colline adjacente dont j'ai la responsabilité.

A le *24-02-2011. St-Gilles-les-Bains,*

Signature



ci-joint :copie du bail et autorisation de culture.